

## SCHEMA DE PRINCIPE D'UN LAGUNAGE TERTIAIRE SUR LA ZONE AVAL DU BASSIN DU LEZ

---

CETTE ÉTUDE CONSTITUE L'AVANT PROJET D'UN TRAITEMENT TERTIAIRE SUR LA ZONE AVAL DU BASSIN VERSANT DU LEZ ET A ÉTÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DU SCHÉMA GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN. LE PRÉSENT RAPPORT CONCERNE L'EXAMEN DE LA SOLUTION LAGUNAGE ET COMPORTE CINQ CHAPITRES DANS LESQUELS SONT EXPOSÉS LES OBJECTIFS, LA MÉTHODOLOGIE, LA SOLUTION TECHNIQUE, LE CHOIX DU SITE ET LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU LAGUNAGE. L'OBJECTIF ESSENTIEL ASSIGNÉ AU TRAITEMENT TERTIAIRE EST DE GARANTIR LA SALUBRITÉ DES EAUX DE BAINADE DE LA PLAGE DE PALAVAS ET DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE LA DÉCONTAMINATION MICROBIENNE. LA SOLUTION ENVISAGÉE CONCILIE CONTRAINTES TECHNIQUES ET PROTECTION DU MILIEU.

**Auteurs du document :** BCEOM, DDE HERAULT

**Obtenir le document :** [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

**Diffuseur des métadonnées :** Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

**Mots clés :** ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DESINFECTION DE L'EAU, EFFLUENT D'EPURATION, ETUDE DE FAISABILITE, LAGUNAGE, QUALITE DE L'EAU

**Date :** 1978

**Type de ressource :** Document

**Format :** text/xml

**Identifiant Documentaire :** 00044202

**Langue :** Français

**Droits d'utilisation :** Domaine public

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/schema-de-principe-d-un-lagunage-tertiaire-sur-la-zone-aval-du-bassin-du-lez0>

Evaluer cette notice: